

LES DISPOSITIFS D'AIDES MOBILISABLES POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

*** Aménagement des points de vente et transition numérique.**

La Région soutient les accompagnements « individuels » à travers les programmes de la CCI et de la CMA, qui proposent du conseil, de la formation, des actions de sensibilisation : n La Chambre des métiers et de l'artisanat propose des formats adaptés (conférences-débats, formations décentralisées) pour présenter les techniques de commercialisation innovantes et digitales de fidélisation des clients, accompagner l'entrepreneur dans l'adaptation du point de vente ou encore sensibiliser aux nouvelles tendances de consommation. Le dispositif Capea - Dispositif alliant la formation collective (X 3 jours) et le conseil individuel en entreprise (X 6 visites ou demi-journées en entreprise) est co financé à hauteur par le Conseil Régional :

- https://www.artisanatpaysdelaloire.fr/g%C3%A9rer-d%C3%A9velopper-son-activit%C3%A9/d%C3%A9veloppement-commercial/capea-numerique#solution_72

- https://www.artisanatpaysdelaloire.fr/sites/default/files/pages/72_CAPEA_NUM.pdf

n La Chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) déploie un programme d'accompagnement opérationnel reposant sur 3 piliers : pérennité, compétitivité et développement. Pour cela, elle propose des diagnostics, du conseil et des formations.

Un parcours co-financé par la Région Pays de la Loire : <https://www.lemans.sarthe.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/commerce-du-futur>

*** Soutien au développement du commerce en ligne annoncé par l'Etat le 10 novembre**

Soutenir financièrement les entreprises et les collectivités dans la mise en place de solutions numériques sur l'ensemble du territoire - offrir un chèque numérique de 500 € aux entreprises fermées administrativement pour leur permettre de s'équiper en solutions de vente à distance - aider financièrement les collectivités souhaitant développer des plateformes locales de e-commerce : https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=9AD6588B-44B7-496C-AAD0-65BE09C00B4F&filename=371%20-%20DP%20-%20Plan%20sur%20la%20num%C3%A9risation%20des%20commerces.pdf

*** Un appel à projet animation commerciale**

(Date limite de dépôt des candidatures : 23 novembre 2020) s'adresse aux commerçants et artisans, aux unions commerciales, aux collectivités https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/appel-projets-animation-commerciale?sous_thematique=189

Un Appel à Manifestations d'Intérêt Commerce du Futur s'est clôturé le 21 août et sera probablement réitéré en 2021.

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/ami-commerce-du-futur-2020-2022>

Pour 2021, au mieux, publication d'un cahier des charges à la CP de février, avec un dépôt mi-avril et un passage à la CP de juillet. Sinon publication après les élections (si celles-ci sont maintenues en mars).

*** Le dispositif Pays de la Loire Investissement numérique**

Destiné à accompagner la transition numérique des commerces par l'acquisition de solutions numériques (logiciels) à forte valeur ajoutée peut être mobilisé pour certains projets: <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-investissement-numerique>

*** En complément d'autres dispositifs en financement et conseil qui peuvent intéresser les commerçants et artisans :**

n Pays de la Loire Commerce artisanat (communes en situation de fragilité commerciale) : aider à la modernisation des outils de travail des commerces en zone rurale (agrandissement, travaux de mise aux normes, achat de matériel...). <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-commerce-artisanat>

n Pays de la Loire Prime création : atteindre un niveau de capitalisation suffisant lors d'une création de commerce. <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-prime-creation>

n Pays de la Loire Prêt TPE/PME (de 3 et 50 salariés, de plus de 3 ans) : financer des projets de développement (investissements immatériels, investissements corporels ayant une faible valeur de gage ou besoin en fonds de roulement). <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-prets-tpe/pme>

n Pays de la Loire Transmission-reprise : augmenter, par un prêt d'honneur, le niveau de fonds propres apportés par les repreneurs lors d'une cession de commerce. <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-transmission-reprise>

n Pays de la Loire Conseil : recourir à une prestation de conseil externe sur les volets numérique, RH, certification, RSE. <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-conseil>

n Aide de la Carsat : <https://www.carsat-pl.fr/home/entreprise/prevenir-vos-risques-professionnels/les-incitations-financieres/subventions-prevention-tpe.html>

*** Pour des travaux situés dans un local d'une commune :**

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-relance-investissement-intercommunal>